

Oncodesign Precision Medicine

Passage en cotation continue et mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec TP ICAP

Dijon (France), le 19 décembre 2022 à 17h35 CET– Oncodesign Precision Medicine (OPM) (ISIN : FR001400CM63 ; Mnémonique : ALOPM), entreprise biopharmaceutique spécialisée en médecine de précision pour le traitement des cancers résistants et métastatiques (la « Société »), annonce avoir demandé à Euronext le passage en cotation continue de ses actions ordinaires, dans le cadre de la mise en œuvre d'un contrat de liquidité confié à TP ICAP (Europe) SA, à compter du 21 décembre 2022.

Cotation de la valeur Oncodesign Precision Medicine

La demande de passage de la cotation en continue de l'action Oncodesign Precision Medicine (ALOPM - FR001400CM63) a été déposée auprès d'Euronext ce jour, lundi 19 décembre 2022 et prendra effet le mercredi 21 décembre 2022. Le contrat de liquidité précité sera mis en place à la suite du passage en cotation continue.

Mise en place d'un contrat de liquidité

Le présent contrat de liquidité a été établi conformément aux dispositions du cadre juridique en vigueur, et plus particulièrement aux dispositions du règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché (MAR), du règlement délégué (UE) 2016/908 de la Commission du 26 février 2016 complétant le règlement (UE) n° 596/2014, du règlement délégué (UE) n°. 2017/567 du 18 mai 2016 complétant le règlement (UE) n° 600/2014 du Parlement européen et du Conseil, les articles L. 225-207 et suivants du Code de commerce, le Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), notamment les articles 221-3 et 241-4, et la décision de l'AMF n° 2021-01 du 22 juin 2021 renouvelant la mise en œuvre des contrats de liquidité sur titres de capital en tant que pratique de marché admise.

Ce contrat est conclu pour une durée d'un (1) an, renouvelable par tacite reconduction. Il a pour objet d'assurer la liquidité des actions Oncodesign Precision Medicine, cotées sur Euronext Growth Paris (ISIN : FR001400CM63 - mnémonique : ALOPM).

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 50 000 €

L'exécution du contrat de liquidité sera suspendue dans les conditions prévues à l'article 5 de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 et dans les situations suivantes :

- à l'issue de la première année, à tout moment par OPM, moyennant un préavis de trois (3) mois.
- à la fin de la première année, à tout moment par TP ICAP (Europe) SA, moyennant un préavis de trois (3) mois,
- de plein droit lorsque les parties ne parviennent pas à s'entendre sur la suite à donner au contrat.

À propos d'Oncodesign Precision Medicine (OPM)

Oncodesign Precision Medicine (OPM), issu du transfert d'activité Biotech et IA d'Oncodesign, est une entreprise biopharmaceutique spécialisée en médecine de précision pour traiter les cancers résistants et métastatiques.

Les technologies innovantes d'OPM, sont : (i) OncoSNIPER pour la sélection de cibles thérapeutiques à l'aide de l'intelligence artificielle ; (ii) Nanocyclix® pour la conception et sélection de petites molécules macrocycliques inhibiteurs de kinases et (iii) Théranostique pour la conception et sélection de molécules biologiques radiomarquées pour la radiothérapie systémique.

À partir de ces technologies, OPM a construit un portefeuille de produits thérapeutiques. Deux candidats médicaments issus de la technologie Nanocyclix devraient entrer en phase clinique en 2022, l'un en partenariat avec SERVIER (qui a levé son option de licence exclusive mondiale sur le programme) pour traiter la maladie de Parkinson et ODS 101 avec OPM dans le traitement des maladies immuno-inflammatoires chroniques. Enfin, OPM collabore également avec Servier pour la découverte de nouvelles cibles thérapeutiques pour le traitement de l'adénocarcinome canalaire du pancréas basé sur sa technologie OncoSNIPER. De plus, OPM recherche un partenaire pour le Florepizol, un radiotraceur spécifique de la cible EGFR mutée, qui a réussi sa Phase 1. Deux projets sont en partenariat précoces avec TIUM BIO (fibrose pulmonaire) et SEngine en oncologie. Enfin, OPM dispose d'un portefeuille important de projets précoces avec Nanocyclix® et Théranostique en oncologie. Fort de ce portefeuille de molécules et de cibles thérapeutiques diversifiées, OPM a pour mission de découvrir des thérapies efficaces pour traiter les cancers résistants et avancés. Basée à Dijon, au cœur du pôle universitaire et hospitalier, OPM compte 25 collaborateurs.

Plus d'informations : oncodesign.com



Contacts :

OPM

Philippe Genne
Président Directeur Général
Tél. : +33 (0)3 80 78 82 60
investisseurs@oncodesign.com

NewCap

Relations Investisseurs
Mathilde Bohin
Tél. : +33 (0)1 44 71 94 95
oncodesign@newcap.eu

NewCap

Relations Médias
Arthur Rouillé
Tél. : +33 (0)1 44 71 00 15
oncodesign@newcap.eu

Déclarations prospectives

Ce document contient des déclarations prospectives et des estimations à l'égard de la situation financière, des résultats des opérations, de la stratégie, des projets et des futures performances de la Société et du marché dans lequel elle opère. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « prévoit », « s'attend à », « projette », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » et autres expressions similaires. Elles comprennent toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. De telles déclarations, prévisions et estimations sont fondées sur diverses hypothèses et des évaluations des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui ont été jugés raisonnables quand ils ont été formulés mais qui peuvent ne pas se révéler corrects. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs qui sont hors du contrôle de la Société. Par conséquent, les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de la Société, ou les résultats de l'industrie, peuvent s'avérer sensiblement différents des résultats, performances ou réalisations futurs tels qu'ils sont exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les énoncés prospectifs, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date de la publication du présent document. La Société décline toute obligation d'actualiser ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement dans les attentes de la Société à leur égard, ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces énoncés, prévisions ou estimations sont fondés, à l'exception de ce qui est requis par la législation française.